



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 748-1

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 748-1 intitulé *Règlement modifiant le Règlement n° 748 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 août 2026 et qu'il est entré en vigueur le 12 août 2026.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 13 août 2026.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier